



MANUTENTION



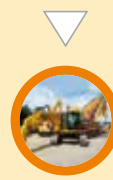
MANUTENTION



ÉQUIPEMENTS LONGS



FORESTIER



TERRASSEMENT



DÉMOLITION

SOERMA.TP & ASE

conçoivent et fabriquent
vos solutions hydro-mécaniques



2 SITES DE PRODUCTION

- › SOERMA.TP au Poiré-sur-Vie (85170) - 6 000 m²
- › ASE à Estillac (47310) - 1500 m²

Vos spécialistes dans les équipements
sur mesure en terrassement,
forestier, manutention, démolition
et équipements longs.



PRIORITÉ AUX ÉTUDES

- › Une équipe Bureau d'études de 5 personnes
spécialisées en mécanique et hydraulique.



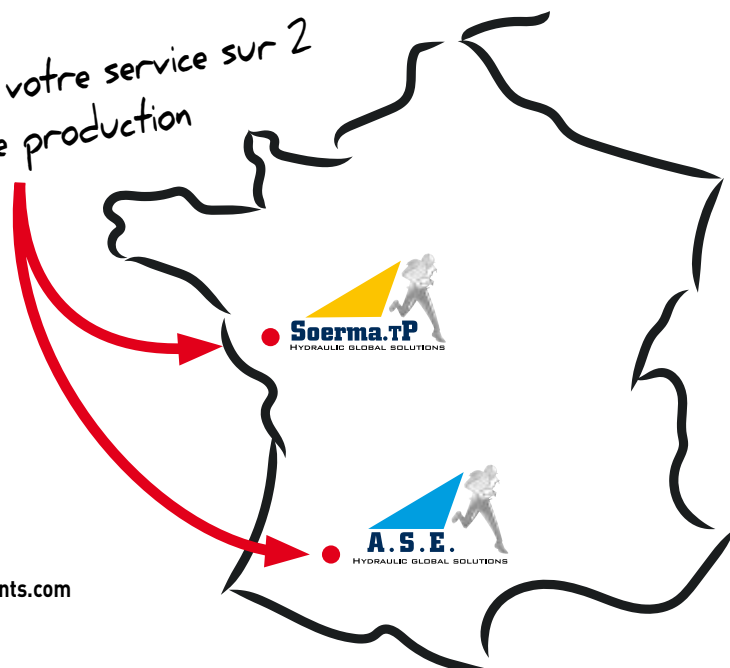
70 personnes à votre service sur 2
sites de production



Z.I. La Croix de Chaumes
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE - France
Tél. : +33 (0)2 51 31 67 67
Fax : +33 (0)2 51 31 62 26
E-mail : info@soermatp.com



Z.A.C. Mestre Marty
47310 ESTILLAC - France
Tél. : +33 (0)5 53 87 64 81
Fax : +33 (0)5 53 87 64 82
E-mail : info@ase-equipments.com

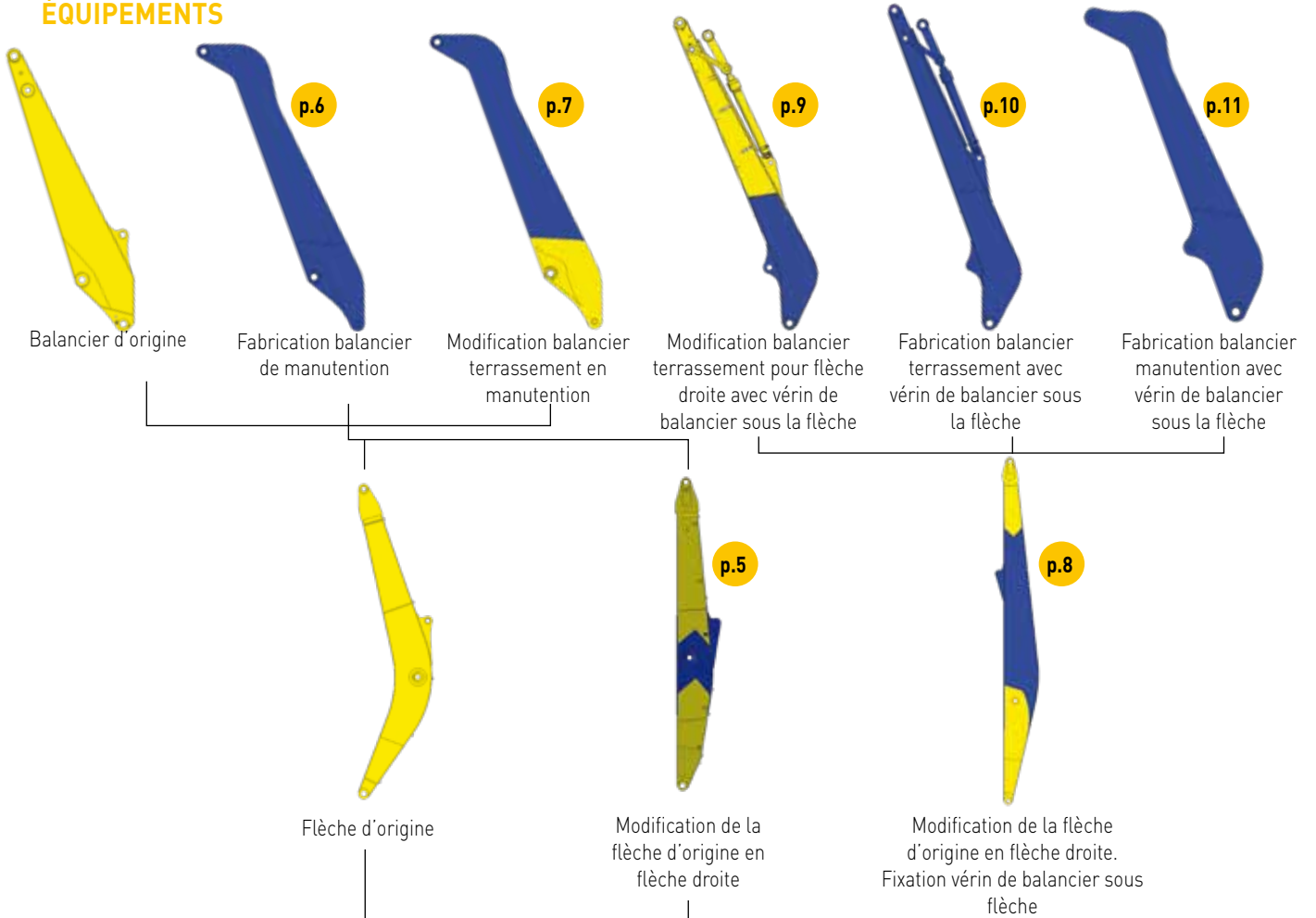


Sommaire

› PELLE MODULAIRE	4
› MODIFICATION DE LA FLÈCHE D'ORIGINE EN FLÈCHE DROITE	5
› BALANCIER DE MANUTENTION POUR FLÈCHE DROITE OU FLÈCHE D'ORIGINE	6
› MODIFICATION DE LA FLÈCHE D'ORIGINE EN FLÈCHE DROITE - FIXATION DU VÉRIN DE BALANCIER SOUS LA FLÈCHE	8
› BALANCIER DE TERRASSEMENT OU DE MANUTENTION AVEC VÉRIN DE BALANCIER SOUS LA FLÈCHE	9
› REHAUSSE DE CABINE	12
› ÉLÉVATION DE CABINE HYDRAULIQUE	13
› CONTREPOIDS ADDITIONNEL	14
› PROTECTION DE CABINE	15
› OPTIONS POSSIBLES SUR DEMANDE	16
› POTENCE DE MANUTENTION	17
› GODET HAUT DÉVERSEMENT	18
› PINCES DE TRI	18
› RÉALISATIONS DIVERSES	19
› CARDAN SUPPORT D'OUTILS	19
› CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	20
› PROCÉDURE SAV - PIÈCES DÉTACHÉES	21



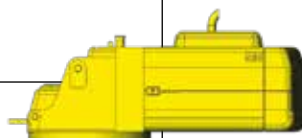
ÉQUIPEMENTS



CABINES



TOURELLE D'ORIGINE



CHÂSSIS

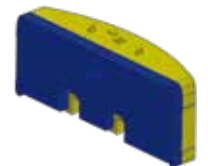


Châssis hydraulique ou élargi

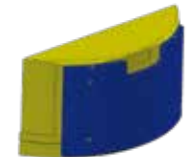
CONTREPOIDS ADDITIONNELS **p.14**



Contreponds sous masse



Contreponds intercalé



Contreponds roulé

Equipement origine
 Modification SoermaTP

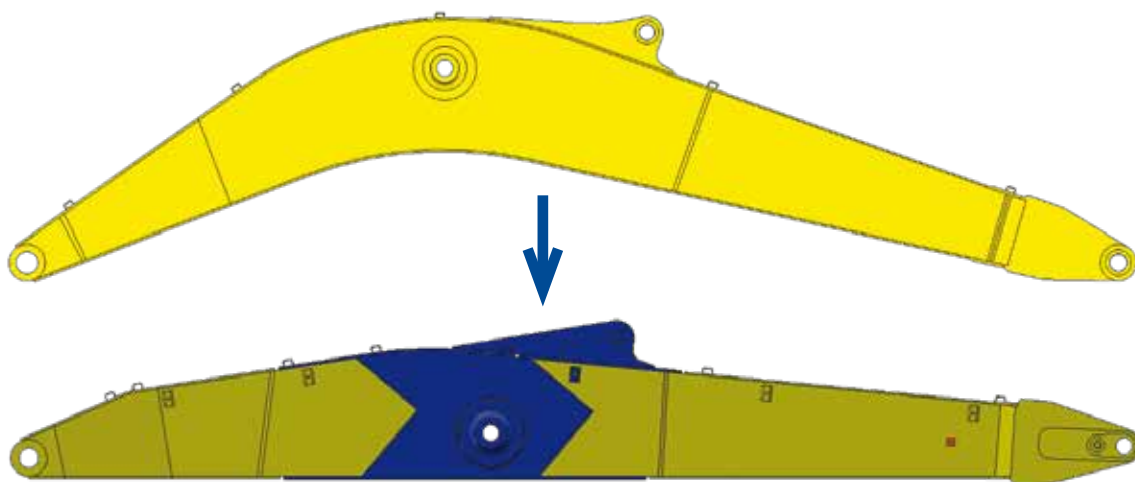
MODIFICATION DE LA FLÈCHE D'ORIGINE EN FLÈCHE DROITE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Fabrication à partir de la flèche d'origine
- Modification des tuyauteries existantes de la flèche



- Cinématique adaptée à l'environnement de travail
- Faible coût de modification : reprise de la flèche d'origine
- Adaptable sur pelles à pneus et à chaînes



POUR PELLES DE 13 À 15 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL1201	Flèche droite + 1m	Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques
KME000MFL1203	Flèche droite + 2m	

POUR PELLES DE 27 À 31 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL2401	Flèche droite + 1m	Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques
KME000MFL2403	Flèche droite + 2m	

POUR PELLES DE 16 À 21 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL1301	Flèche droite + 1m	Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques
KME000MFL1303	Flèche droite + 2m	

POUR PELLES DE 32 À 36 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL3401	Flèche droite + 1m	Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques
KME000MFL3403	Flèche droite + 2m	

POUR PELLES DE 22 À 26 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL2301	Flèche droite + 1m	Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques
KME000MFL2303	Flèche droite + 2m	

POUR PELLES DE 37 À 45 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL3501	Flèche droite + 1m	Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques
KME000MFL3503	Flèche droite + 2m	



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Fabrication complète d'un balancier de type manutention avec 4 tuyauteries rigides pour lignes auxiliaires petit et grand débit
- Bague d'usure de la liaison flèche/balancier à votre charge



- Poids réduit par rapport à un balancier standard
- Forme du nez du balancier adaptée à un outil pendulaire (grappin, etc...)



▶ POUR PELLES DE 13 À 15 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL1201	Balancier manutention 3m	Fabrication d'un balancier de manutention de 3 m avec lignes grand débit et petit débit

▶ POUR PELLES DE 16 À 21 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL1301	Balancier manutention 3m	Fabrication d'un balancier de manutention de 3 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL1304	Balancier manutention 3,5m	Fabrication d'un balancier de manutention de 3,5 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL1307	Balancier manutention 4 m	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit

▶ POUR PELLES DE 22 À 26 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL2301	Balancier manutention 3m	Fabrication d'un balancier de manutention de 3 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL2304	Balancier manutention 3,5m	Fabrication d'un balancier de manutention de 3,5 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL2307	Balancier manutention 4 m	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL2310	Balancier manutention 4,5m	Fabrication d'un balancier de manutention de 4,5 m avec lignes grand débit et petit débit

▶ POUR PELLES DE 27 À 31 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL2401	Balancier manutention 4 m	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL2404	Balancier manutention 5m	Fabrication d'un balancier de manutention de 5 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL2407	Balancier manutention 6m	Fabrication d'un balancier de manutention de 6 m avec lignes grand débit et petit débit

▶ POUR PELLES DE 32 À 36 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL3401	Balancier manutention 4 m	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL3404	Balancier manutention 5m	Fabrication d'un balancier de manutention de 5 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL3407	Balancier manutention 6m	Fabrication d'un balancier de manutention de 6 m avec lignes grand débit et petit débit

▶ POUR PELLES DE 37 À 45 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL3501	Balancier manutention 4 m	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL3504	Balancier manutention 5m	Fabrication d'un balancier de manutention de 5 m avec lignes grand débit et petit débit
KME000MBL3507	Balancier manutention 6m	Fabrication d'un balancier de manutention de 6 m avec lignes grand débit et petit débit

MODIFICATION DU BALANCIER DE TERRASSEMENT EN BALANCIER DE MANUTENTION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Modification d'un balancier de type manutention avec 4 tuyauteries rigides pour lignes auxiliaires petit et grand débit



- Poids réduit par rapport à un balancier standard
- Forme du nez du balancier adaptée à un outil pendulaire (grappin, etc...)



► POUR PELLES DE 13 À 15 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM1201	Modification balancier terrassement 3m	Modification du balancier de terrassement en manutention

► POUR PELLES DE 16 À 21 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM1301	Modification balancier terrassement 3m	Modification du balancier de terrassement en manutention
KME000MBM1303	Modification balancier terrassement 3,5m	
KME000MBM1305	Modification balancier terrassement 4m	

► POUR PELLES DE 22 À 26 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM2301	Modification balancier terrassement 3m	Modification du balancier de terrassement en manutention
KME000MBM2303	Modification balancier terrassement 3,5m	
KME000MBM2305	Modification balancier terrassement 4m	
KME000MBM2307	Modification balancier terrassement 4,5m	

► POUR PELLES DE 27 À 31 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM2401	Modification balancier terrassement 4m	Modification du balancier de terrassement en manutention
KME000MBM2403	Modification balancier terrassement 5m	
KME000MBM2405	Modification balancier terrassement 6m	

► POUR PELLES DE 32 À 36 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM3401	Modification balancier terrassement 4m	Modification du balancier de terrassement en manutention
KME000MBM3403	Modification balancier terrassement 5m	
KME000MBM3405	Modification balancier terrassement 6m	

► POUR PELLES DE 37 À 45 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM3501	Modification balancier terrassement 4m	Modification du balancier de terrassement en manutention
KME000MBM3503	Modification balancier terrassement 5m	
KME000MBM3505	Modification balancier terrassement 6m	

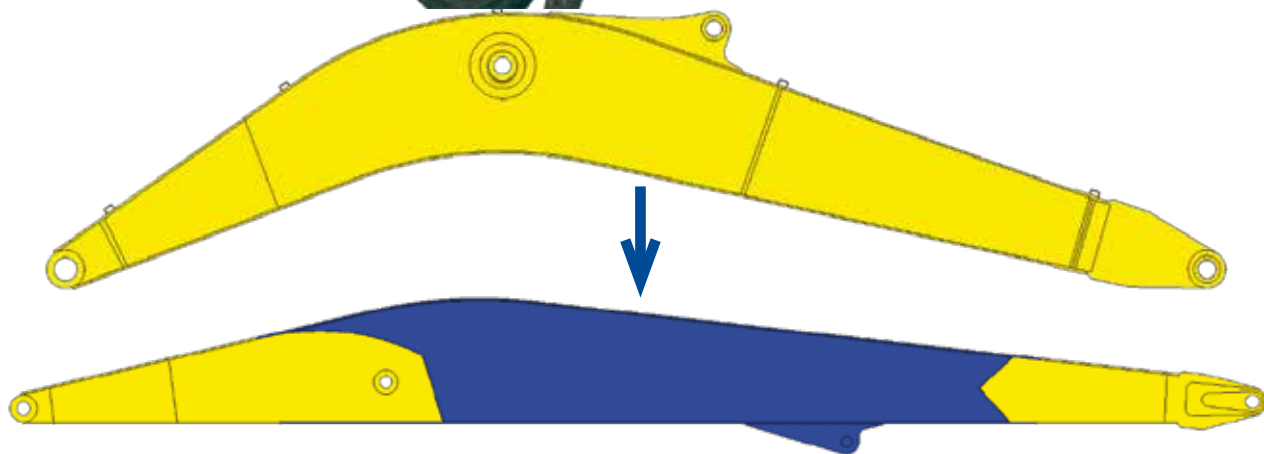
MODIFICATION DE LA FLÈCHE D'ORIGINE EN FLÈCHE DROITE - FIXATION DU VÉRIN DE BALANCIER SOUS LA FLÈCHE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Fabrication à partir de la flèche d'origine
- Modification des tuyauteries existantes de la flèche
- Implantation vérin de balancier sous la flèche



- Cinématique adaptée à l'environnement de travail
- Faible coût de modification : reprise de la flèche d'origine
- Adaptable sur pelles à pneus et à chaînes
- Capacité de levage augmentée



► POUR PELLES DE 13 À 15 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL1202	Flèche droite + 1m - Vérin SF	-Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques -Fixation du vérin de balancier sous la flèche
KME000MFL1204	Flèche droite + 2m - Vérin SF	

► POUR PELLES DE 16 À 21 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL1302	Flèche droite + 1m - Vérin SF	-Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques -Fixation du vérin de balancier sous la flèche
KME000MFL1304	Flèche droite + 2m - Vérin SF	

► POUR PELLES DE 22 À 26 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL2302	Flèche droite + 1m - Vérin SF	-Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques -Fixation du vérin de balancier sous la flèche
KME000MFL2304	Flèche droite + 2m - Vérin SF	

► POUR PELLES DE 27 À 31 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL2402	Flèche droite + 1m - Vérin SF	-Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques -Fixation du vérin de balancier sous la flèche
KME000MFL2404	Flèche droite + 2m - Vérin SF	

► POUR PELLES DE 32 À 36 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL3402	Flèche droite + 1m - Vérin SF	-Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques -Fixation du vérin de balancier sous la flèche
KME000MFL3404	Flèche droite + 2m - Vérin SF	

► POUR PELLES DE 37 À 45 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MFL3502	Flèche droite + 1m - Vérin SF	-Modification de la flèche d'origine en flèche droite avec modification des lignes hydrauliques -Fixation du vérin de balancier sous la flèche
KME000MFL3504	Flèche droite + 2m - Vérin SF	

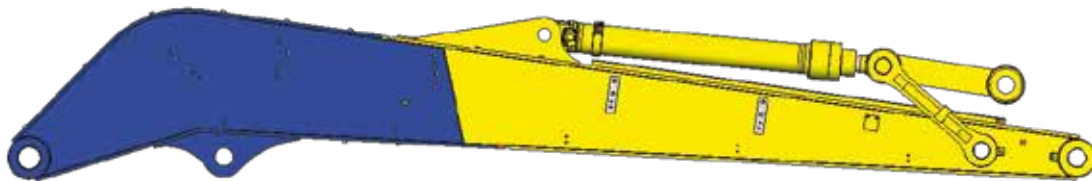
MODIFICATION DU BALANCIER DE TERRASSEMENT POUR FLÈCHE DROITE AVEC VÉRIN DE BALANCIER SOUS LA FLÈCHE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Modification d'un balancier de type multifonction avec 4 tuyauteries rigides pour lignes auxiliaires petit et grand débit
- Bague d'usure de la liaison flèche/balancier à votre charge



- Gain en capacité de levage
- Forme de balancier adaptée à un outil multifonction (prince de tri...)



► POUR PELLES DE 13 À 15 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM1202	Modification balancier terrassement 3m-Flèche	Modification du balancier de terrassement pour flèche droite avec vérin de balancier sous la flèche

► POUR PELLES DE 16 À 21 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM1302	Modification balancier terrassement 3m-Flèche	Modification du balancier de terrassement pour flèche droite avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBM1304	Modification balancier terrassement 3,5m-Flèche	
KME000MBM1306	Modification balancier terrassement 4m-Flèche	

► POUR PELLES DE 22 À 26 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM2302	Modification balancier terrassement 3m-Flèche	Modification du balancier de terrassement pour flèche droite avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBM2304	Modification balancier terrassement 3,5m-Flèche	
KME000MBM2306	Modification balancier terrassement 4m-Flèche	
KME000MBM2308	Modification balancier terrassement 4,5m-Flèche	

► POUR PELLES DE 27 À 31 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM2402	Modification balancier terrassement 4m-Flèche	Modification du balancier de terrassement pour flèche droite avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBM2404	Modification balancier terrassement 5m-Flèche	
KME000MBM2406	Modification balancier terrassement 6m-Flèche	

► POUR PELLES DE 32 À 36 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM3402	Modification balancier terrassement 4m-Flèche	Modification du balancier de terrassement pour flèche droite avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBM3404	Modification balancier terrassement 5m-Flèche	
KME000MBM3406	Modification balancier terrassement 6m-Flèche	

► POUR PELLES DE 37 À 45 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBM3502	Modification balancier terrassement 4m-Flèche	Modification du balancier de terrassement pour flèche droite avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBM3504	Modification balancier terrassement 5m-Flèche	
KME000MBM3506	Modification balancier terrassement 6m-Flèche	

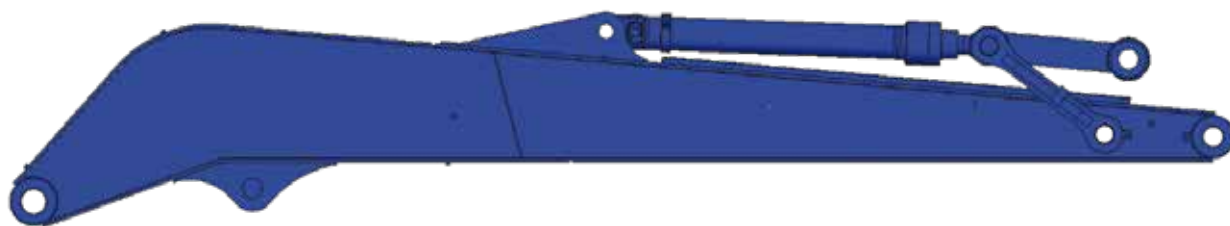
▶▶▶▶ FABRICATION D'UN BALANCIER DE TERRASSEMENT AVEC VÉRIN DE BALANCIER SOUS LA FLÈCHE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Fabrication complète d'un balancier de type multifonction avec 4 tuyauteries rigides pour lignes auxiliaires petit et grand débit
- Bague d'usure de la liaison flèche/balancier à votre charge
- Timonerie et vérin à votre charge



- Gain en capacité de levage
- Forme de balancier adaptée à un outil multifonction (pince de tri...)



▶ POUR PELLES DE 13 À 15 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL1203	Balancier terrassement 3m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 3 m avec vérin de balancier sous la flèche

▶ POUR PELLES DE 27 À 31 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL2403	Balancier terrassement 4m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 4 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL2406	Balancier terrassement 5m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 5 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL2409	Balancier terrassement 6m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 6 m avec vérin de balancier sous la flèche

▶ POUR PELLES DE 16 À 21 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL1303	Balancier terrassement 3m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 3 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL1306	Balancier terrassement 3,5m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 3,5 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL1309	Balancier terrassement 4m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 4 m avec vérin de balancier sous la flèche

▶ POUR PELLES DE 32 À 36 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL3403	Balancier terrassement 4m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 4 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL3406	Balancier terrassement 5m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 5 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL3409	Balancier terrassement 6m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 6 m avec vérin de balancier sous la flèche

▶ POUR PELLES DE 22 À 26 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL2303	Balancier terrassement 3m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 3 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL2306	Balancier terrassement 3,5m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 3,5 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL2309	Balancier terrassement 4m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 4 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL2312	Balancier terrassement 4,5m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 4,5 m avec vérin de balancier sous la flèche

▶ POUR PELLES DE 37 À 45 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL3503	Balancier terrassement 4m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 4 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL3506	Balancier terrassement 5m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 5 m avec vérin de balancier sous la flèche
KME000MBL3509	Balancier terrassement 6m	Fabrication d'un balancier de terrassement de 6 m avec vérin de balancier sous la flèche

»»»» FABRICATION D'UN BALANCIER DE MANUTENTION AVEC VÉRIN DE BALANCIER SOUS LA FLÈCHE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Fabrication complète d'un balancier de type manutention avec 4 tuyauteries rigides pour lignes auxiliaires petit et grand débit
- Bague d'usure de la liaison flèche/balancier à votre charge



- Poids réduit par rapport à un balancier standard
- Forme du nez du balancier adaptée à un outil pendulaire (grappin, etc...)
- Gain en capacité de levage



» POUR PELLES DE 13 À 15 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL1202	Balancier de manutention 3m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 3 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)

» POUR PELLES DE 16 À 21 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL1302	Balancier de manutention 3m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 3 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL1305	Balancier de manutention 3,5m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 3,5 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL1308	Balancier de manutention 4m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)

» POUR PELLES DE 22 À 26 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL2302	Balancier de manutention 3m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 3 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL2305	Balancier de manutention 3,5m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 3,5 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL2308	Balancier de manutention 4m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL2311	Balancier de manutention 4,5m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 4,5 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)

» POUR PELLES DE 27 À 31 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL2402	Balancier de manutention 4m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL2405	Balancier de manutention 5m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 5 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL2408	Balancier de manutention 6m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 6 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)

» POUR PELLES DE 32 À 36 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL3402	Balancier de manutention 4m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL3405	Balancier de manutention 5m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 5 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL3408	Balancier de manutention 6m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 6 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)

» POUR PELLES DE 37 À 45 TONNES

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MBL3502	Balancier de manutention 4m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 4 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL3505	Balancier de manutention 5m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 5 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)
KME000MBL3508	Balancier de manutention 6m-Flèche	Fabrication d'un balancier de manutention de 6 m avec lignes grand débit et petit débit (pour flèche avec vérin de balancier sous la flèche)

REHAUSSE DE CABINE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Montage dans nos ateliers
- Élévation fixe par caisson mécano-soudé
- Modification des accords hydrauliques et électriques du poste de pilotage
- Système de basculement de l'ensemble pour transport de la machine



- Hauteur selon souhait (jusqu'à 1,5 mètres)
- Adaptable sur pelle à pneus ou à chaînes de 5 à 150 tonnes
- Aucune modification des performances de la machine

CODE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MCE1502	Rehausse de cabine 1m	Fabrication d'une rehausse de cabine de 1m basculante manuellement
KME000MCE1503	Rehausse de cabine 1,5m	Fabrication d'une rehausse de cabine de 1,5m basculante manuellement



ÉLÉVATION DE CABINE HYDRAULIQUE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Hauteur 2,20 m d'élévation
- Élévation par parallélogramme à commande hydraulique
- Interrupteur de commande hydraulique pour l'élévation
- Sécurité : Vanne de secours en cas de panne machine pour la descente de la cabine (en bas de la machine)



- Gain en visibilité : 2,20 m d'amplitude
- Prestation homologuée par le CETIM
- Optimiser la charge de vos camions
- Adaptable sur pelles sur pneus ou sur chenilles
- Faible modification des performances de la machine
- Système standardisé pour montage sur tous types de machines.

N° CETIM : 0526 5382 760 8552 08 09

CODE	POIDS MACHINE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MCE1501	13 à 45 T	Élévation de cabine	Fabrication d'une élévation de cabine hydraulique de 2200 mm Commande par boutons en cabine La cabine sera avancée de 800 mm environ
OPTIONS			
KME000MGA1501	13 à 45 T	GMPT EC 2200	Option - Regroupement des graisseurs de l'élévation de cabine
KME000MC01501	13 à 45 T	Système blocage de porte mécanique	Option - Blocage de la porte lors de l'élévation
KME000MC01502	13 à 45 T	Marche pied additionnel	Option uniquement pour châssis pelles à chaînes - Fabrication d'un marche pied pour améliorer l'accès
KME000MC01503	13 à 45 T	Système de secours en cabine	Option - Système de secours en cabine pour descendre la cabine en cas de panne machine



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Fabrication et fourniture de contrepoids démontable(s) pour compenser l'ajout de poids de l'équipement de démolition
- Possibilité selon configuration machine de :
 - > Poids sur ou sous masse
 - > Poids intercalé entre masse et châssis
- Le poids rajouté est calculé par le BE de SOERMA TP selon la machine, l'équipement et les outils



■ Améliore la stabilité et le comportement machine

CONTREPOIDS INTERCALE DE 600 À 3500 KG

CODE	POIDS MACHINE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MCP1201	13 à 15 T	Contrepoids intercalé 600 13-15T	Fabrication d'un contrepoids de 600kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP1301	16 à 21 T	Contrepoids intercalé 600 16-21T	
KME000MCP2301	22 à 26 T	Contrepoids intercalé 600 22-26T	
KME000MCP1202	13 à 15 T	Contrepoids intercalé 700 13-15T	Fabrication d'un contrepoids de 700kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP1203	13 à 15 T	Contrepoids intercalé 800 13-15T	
KME000MCP1302	16 à 21 T	Contrepoids intercalé 800 16-21T	Fabrication d'un contrepoids de 800kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP2302	22 à 26 T	Contrepoids intercalé 800 22-26T	
KME000MCP1303	16 à 21 T	Contrepoids intercalé 1000 16-21T	
KME000MCP2303	22 à 26 T	Contrepoids intercalé 1000 22-26T	Fabrication d'un contrepoids de 1000kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP2401	27 à 31 T	Contrepoids intercalé 1000 27-31T	
KME000MCP1304	16 à 21 T	Contrepoids intercalé 1200 16-21T	Fabrication d'un contrepoids de 1200kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP2304	22 à 26 T	Contrepoids intercalé 1500 22-26T	
KME000MCP2402	27 à 31 T	Contrepoids intercalé 1500 27-31T	Fabrication d'un contrepoids de 1500kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP3401	32 à 36 T	Contrepoids intercalé 1500 32-36T	
KME000MCP2403	27 à 31 T	Contrepoids intercalé 2000 27-31T	Fabrication d'un contrepoids de 2000kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP3402	32 à 36 T	Contrepoids intercalé 2000 32-36T	
KME000MCP3501	37 à 45 T	Contrepoids intercalé 2000 37-45T	
KME000MCP2404	27 à 31 T	Contrepoids intercalé 2500 27-31T	Fabrication d'un contrepoids de 2500kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP3403	32 à 36 T	Contrepoids intercalé 2500 32-36T	
KME000MCP3502	37 à 45 T	Contrepoids intercalé 2500 37-45T	Fabrication d'un contrepoids de 3000kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP3404	32 à 36 T	Contrepoids intercalé 3000 32-36T	
KME000MCP3503	37 à 45 T	Contrepoids intercalé 3000 37-45T	Fabrication d'un contrepoids de 3500kg (entre le contrepoids d'origine et le moteur - habillage par tôle)
KME000MCP3504	37 à 45 T	Contrepoids intercalé 3500 37-45T	

CONTREPOIDS SOUS MASSE DE 600 À 1500 KG

CODE	POIDS MACHINE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MCP1204	13 à 15 T	Contrepoids sous masse 600 13-15T	Fabrication d'un contrepoids sous masse de 600kg - Pour pelles à chenille uniquement
KME000MCP1305	16 à 21 T	Contrepoids sous masse 600 16-21T	
KME000MCP2305	22 à 26 T	Contrepoids sous masse 600 22-26T	
KME000MCP1205	13 à 15 T	Contrepoids sous masse 700 13-15T	Fabrication d'un contrepoids sous masse de 700kg - Pour pelles à chenille uniquement
KME000MCP1206	13 à 15 T	Contrepoids sous masse 800 13-15T	
KME000MCP1306	16 à 21 T	Contrepoids sous masse 800 16-21T	Fabrication d'un contrepoids sous masse de 800kg - Pour pelles à chenille uniquement
KME000MCP2306	22 à 26 T	Contrepoids sous masse 800 22-26T	
KME000MCP1307	16 à 21 T	Contrepoids sous masse 1000 16-21T	
KME000MCP2307	22 à 26 T	Contrepoids sous masse 1000 22-26T	Fabrication d'un contrepoids sous masse de 1000kg - Pour pelles à chenille uniquement
KME000MCP1308	16 à 21 T	Contrepoids sous masse 1200 16-21T	
KME000MCP2308	22 à 26 T	Contrepoids sous masse 1500 22-26T	Fabrication d'un contrepoids sous masse de 1500kg - Pour pelles à chenille uniquement



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Fabrication et fourniture d'une grille de protection de cabine avec reprise sur structure de la tourelle
- Protection démontable pour accès aux vitres
- Homologation FOPS. La protection de cabine FOPS de SOERMA TP a été élaborée, construite et testée selon la norme EN ISO 3449 et ISO 10262



- Sécurité de l'opérateur
- Protection intégrale de la cabine
- Adaptable sur une élévation de cabine

CODE	POIDS MACHINE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MC01504	13 à 45 T	Protection cabine boulonnée	Fourniture et montage d'une protection boulonnée sur plots d'origine Pare brise + toit
KME000MC01505	13 à 45 T	Protection de cabine FOPS	Fourniture et montage d'une protection FOPS Pare brise + toit



➤➤➤➤ OPTIONS POSSIBLES SUR DEMANDE

➤ OPTIONS ÉQUIPEMENTS

Attache rapide



Coupleur rapide



Génératrice aimant



Lignes auxiliaires grand débit - petit débit / rétro benne



Noix de cardan

➤ OPTIONS MAINTENANCE

Graissage centralisé



➤ OPTIONS SÉCURITÉ

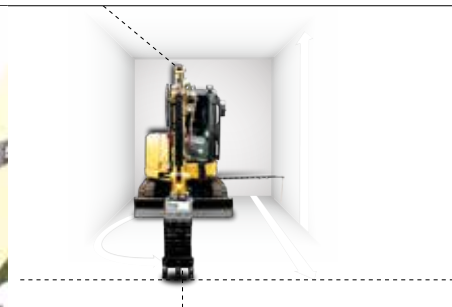
Caméra additionnelle



Compresseur air



Limiteur de mouvement



➤ OPTIONS ENVIRONNEMENT

Abattage de poussière

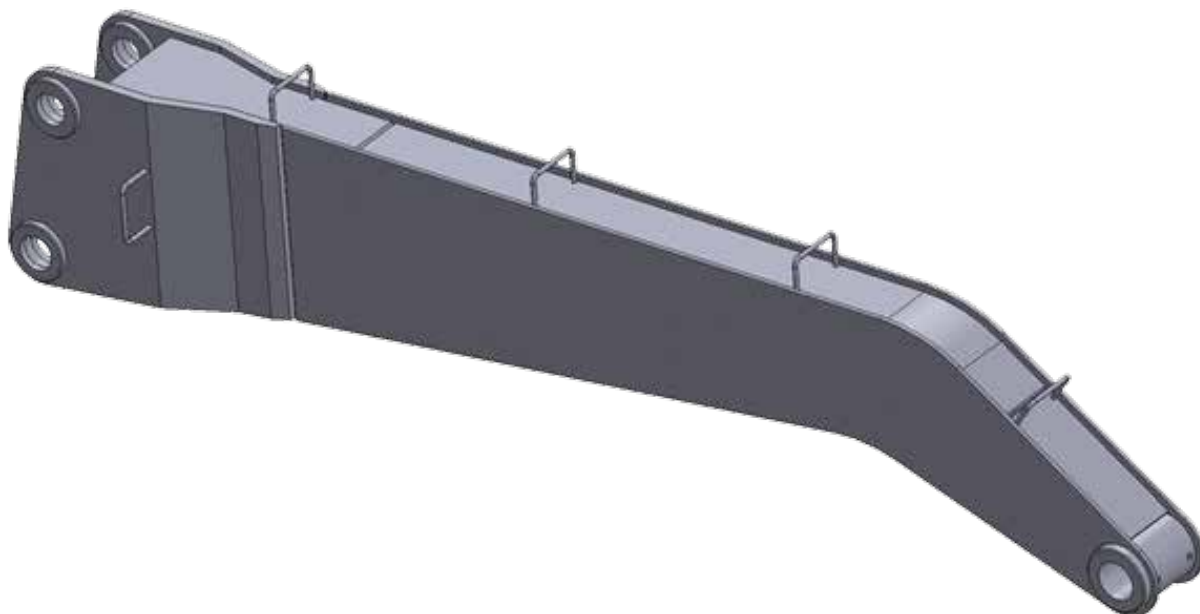


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Structure en acier en Weldom 700
- Anneaux latéraux pour le passage de flexibles
- Fourni sans flexible



- Gain en polyvalence avec votre pelle de terrassement
- Permet un montage rapide d'un outil pendulaire



➤ POTENCE DE MANUTENTION AVEC FIXATION PAR OREILLES AVEC AXES

CODE	POIDS MACHINE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MPC1201	14 T	Potence de manutention 1m 14T OR	Potence de manutention de 1 m avec fixation par oreilles avec axes
KME000MPC1202	16 T	Potence de manutention 1m 16T OR	
KME000MPC1203	18 T	Potence de manutention 1,5m 18T OR	Potence de manutention de 1,5 m avec fixation par oreilles avec axes
KME000MPC2301	21 T	Potence de manutention 1,5m 21T OR	
KME000MPC2302	25 T	Potence de manutention 2m 25T OR	Potence de manutention de 2 m avec fixation par oreilles avec axes
KME000MPC3401	30 T	Potence de manutention 3m 30T OR	
KME000MPC3402	36 T	Potence de manutention 3m 36T OR	Potence de manutention de 3 m avec fixation par oreilles avec axes
KME000MPC4501	45 T	Potence de manutention 4m 45T OR	Potence de manutention de 4 m avec fixation par oreilles avec axes

➤ POTENCE DE MANUTENTION AVEC FIXATION PAR AUTRE MONTAGE

CODE	POIDS MACHINE	INTITULÉ	DÉSIGNATION
KME000MPC1204	14 T	Potence de manutention 1m 14T AM	Potence de manutention de 1 m avec fixation par autre montage
KME000MPC1205	16 T	Potence de manutention 1m 16T AM	
KME000MPC1206	18 T	Potence de manutention 1,5m 18T AM	Potence de manutention de 1,5 m avec fixation par autre montage
KME000MPC2303	21 T	Potence de manutention 1,5m 21T AM	
KME000MPC2304	25 T	Potence de manutention 2m 25T AM	Potence de manutention de 2 m avec fixation par autre montage
KME000MPC3403	30 T	Potence de manutention 3m 30T AM	
KME000MPC3404	36 T	Potence de manutention 3m 36T AM	Potence de manutention de 3 m avec fixation par autre montage
KME000MPC4502	45 T	Potence de manutention 4m 45T AM	Potence de manutention de 4 m avec fixation par autre montage

GODET HAUT DÉVERSEMENT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Caisse en acier E36
- Avec lame et contre-lame en hardox 400
- Avec 2 vérins verticaux latéraux avec amortisseurs internes
- Avec tuyauteries rigides arrières
- Montage direct ou par attache rapide
- Tampon fin de course



- Volume adapté à la densité des matériaux chargés
- Option : griffe pour maintien des matériaux dans le godet
- Grande capacité



**DEVIS SUR
DEMANDE**

PINCES DE TRI

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Large gamme pour pelles de 5 à 45 tonnes
- Conception en Hardox 500 pour usage intensif
- Adaptation sur fixation standard ou sur attache rapide de votre choix
- Fourniture en option des lignes petit débit et grand débit pour alimentation de la pince



- Rotation hydraulique à 360°
- Protection des vérins et des composants (plaque inférieure en Hardox 500)
- Coque ajourée pour éviter les coincements

**DEVIS SUR
DEMANDE**



»»»» RÉALISATIONS DIVERSES



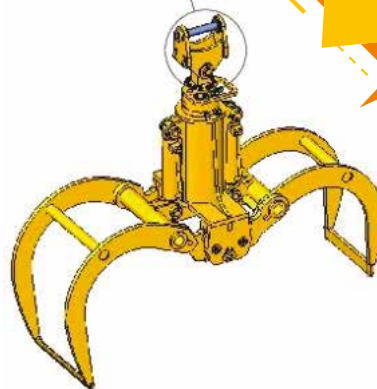
»»»» CARDAN SUPPORT D'OUTILS

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Outil sur mesure, adapté à la largeur du bout de balancier et à la fixation de l'outil



- Permet la liaison entre l'outil et le balancier de manutention
- Meilleur mouvement de l'outil



**DEVIS SUR
DEMANDE**

Conditions Générales de Vente

1. OPPOSABILITÉ

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues par la Société MECANOKIT, domiciliée 21 La Croix des Chaumes - 85170 LE POIRE-SUR-VIE (France) - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche-sur-Yon sous le numéro 388 091 761 (ci-après désigné « le Vendeur ») à ses Clients professionnels (ci-après désignés « l'Acheteur »), concernant ses produits suivants (ci-après désignés « les Produits »).

En conséquence, les présentes conditions générales de vente constituent le socle unique de la négociation commerciale conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce et servent de référence aux dispositions de l'article L.442-6 du même Code.

L'Acheteur renonce à se prévaloir de toutes dispositions contraires aux présentes conditions. Ces conditions générales de vente, qui annulent et remplacent toutes conditions antérieures diffusées, s'appliquent à compter du 15 Septembre 2014.

Toute dérogation aux présentes conditions générales doit faire l'objet d'une acceptation expresse et écrite du Vendeur. On entend par « écrit » au sens des présentes conditions générales, tout document établi sur support papier, électronique ou par télécopie.

Font partie intégrante du contrat : les présentes conditions générales, les conditions particulières acceptées par les deux parties, la commande acceptée par tout moyen, notamment par accusé de réception ou confirmation de commande, les documents techniques du Vendeur complétant les présentes conditions générales (fiches techniques, notices, etc.), le bon de livraison et la facture.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve de l'Acheteur aux présentes conditions, sauf conditions particulières consenties par écrit par le Vendeur à l'Acheteur.

Tout autre document commercial que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, et plus généralement les documents de présentation et de promotion des Produits du Vendeur, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle qui ne saurait de ce fait engager le Vendeur.

Le fait que le Vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation expresse ou tacite à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

2. LOI / TRIBUNAL COMPÉTENT

Le Vendeur et l'Acheteur conviennent de soumettre tout litige de toute nature, né de l'application, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, au Tribunal de Commerce du ressort du siège social du Vendeur, à moins que le Vendeur ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.

Le droit applicable est le droit français. La langue française prévaudra sur toute autre traduction en cas de contestation, litige, difficulté d'interprétation ou d'exécution des conditions générales de vente et de façon plus générale concernant les relations existant entre les parties.

3. COMMANDE DE L'ACHETEUR

Toute commande, pour être prise en compte, doit parvenir au Vendeur sous forme écrite (par courrier électronique, lettre ou télécopie) et comportant l'ensemble des renseignements requis pour permettre au Vendeur d'analyser la commande.

Toute commande faite par l'Acheteur ou transmise par un représentant du Vendeur n'est valable qu'après confirmation écrite par la direction compétente du Vendeur. Le bénéfice de la commande est personnel à l'Acheteur et ne peut être cédé sans l'accord écrit du Vendeur.

Les commandes de l'Acheteur sont fermes et définitives. Aucune annulation de commande, totale ou partielle, de la part de l'Acheteur, ne pourra être prise en compte sans l'accord écrit et préalable du Vendeur. En outre, en cas de modification de la commande de l'Acheteur, acceptée par le Vendeur, ce dernier sera délié des délais de livraison initialement convenus.

4. PRIX

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les tarifs seront toutefois susceptibles d'être révisés à tout moment par le Vendeur en fonction notamment de l'augmentation du coût des matières premières, de l'augmentation ou de la création des taxes applicables dans le secteur d'activité du Vendeur, des conditions d'approvisionnement, etc...

Les révisions tarifaires seront communiquées à l'Acheteur.

Ces prix sont stipulés hors taxes, TVA et autres taxes en sus au taux en vigueur au jour de la facturation.

L'Acheteur détermine librement sa politique commerciale et ses prix de vente. Il est en conséquence seul responsable de la fixation et de la publicité de ses prix dans le cadre de la réglementation en vigueur.

5. PAIEMENT

5.1. Sauf conditions particulières, les ventes sont réglées par l'Acheteur à 30 (trente) jours nets date de facture.

Pour tout achat de Produit dont la fabrication est entreprise sur commande particulière, un acompte minimum de 30% du prix total de la facture sera exigé lors de la passation de la commande.

Le délai de règlement précité ne peut, de convention expresse entre les parties, être retardé sous quelque prétexte que ce soit. Les réclamations faites par l'Acheteur ne sont en aucun cas susceptibles de reporter l'échéance du paiement de la commande auxquelles elles se rapportent. Aucun escompte pour paiement anticipé n'est accordé, sauf accord écrit et préalable du Vendeur. Les factures sont payables en toutes circonstances au siège du Vendeur, par traites acceptées, virements bancaires ou tout autre mode de paiement déterminé par le Vendeur conformément à l'échéance. Les factures sont considérées comme réglées lorsque le montant qui y figure est définitivement crédité sur le compte bancaire du Vendeur.

5.2. En cas de retard de paiement par l'Acheteur au-delà du délai convenu, et dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture, des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal, seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans formalités aucune ni mise en demeure préalable, et ce, conformément à l'article L.446-1 du Code de Commerce. Ces intérêts courent du jour de l'échéance jusqu'au paiement intégral du montant dû.

Les intérêts de retard seront majorés d'une indemnité minimale forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, en application des dispositions des articles L.441-3 et L.441-6 du Code de Commerce.

Si les frais de recouvrement exposés par le Vendeur sont supérieurs à 40 euros, l'Acheteur devra rembourser l'ensemble des frais supportés par le Vendeur et occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, et ce dans la limite d'une indemnité d'un montant égal à 10 % de la somme restée impayée à l'échéance, dûment justifiée par le Vendeur, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'Acheteur et des indemnités réparatrices de son préjudice qui lui serait allouées. Tout acompte versé par l'Acheteur pourra être conservé par le Vendeur dans le cadre de la clause pénale ci-dessus énoncée.

Enfin, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au Vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des Produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

Par ailleurs, le non-paiement d'une seule facture rend immédiatement exigible de plein droit le montant des autres factures restant dues au Vendeur, l'ensemble des sommes en cause étant soumises aux mêmes dispositions que définies ci-dessus.

En outre, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours et plus généralement de suspendre l'exécution de ses obligations.

5.3. Toute détérioration du crédit de l'Acheteur et, de façon plus générale toute modification, quelle qu'en soit l'origine, de la situation de l'Acheteur, pourra justifier l'exigence de garanties et/ou de modalités de paiement particulières fixées par le Vendeur, voire le refus par le Vendeur de donner suite aux commandes faites par l'Acheteur.

6. ENLÈVEMENT - TRANSPORT - LIVRAISON - RÉCLAMATION

6.1. Sauf convention particulière, la livraison des Produits se fera au départ des entrepôts du Vendeur selon les conditions de l'incoterms EXW [Ex Works - départ entrepôt du Vendeur, conformément à la dernière version en cours des incoterms élaborée par la Chambre de Commerce Internationale]. Cette modalité de vente s'applique quand bien même le Vendeur organiserait pour le compte de l'Acheteur les opérations de chargement ou de transport des Produits.

L'Acheteur supporte donc tous les frais et risques inhérents au chargement/déchargement et au transport des Produits de l'entrepôt du Vendeur à ses propres entrepôts.

Les délais de mise à disposition ou de livraison indiqués par le Vendeur ne sont donnés qu'à titre indicatif et en fonction des possibilités d'approvisionnement. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenues, ni annulation de la commande en cours. Le Vendeur s'engage à tenir l'Acheteur informé en cas de retard ou différé de livraison totale ou partielle.

6.2. Les Produits voyagent aux risques et périls de l'Acheteur auquel il appartient de vérifier l'état, la quantité, la qualité des Produits et donc leur conformité au contenu de la commande passée. L'Acheteur, dans cette perspective s'engage à :

- Prendre possession aux lieux, dates et horaires convenus des Produits du Vendeur, objet de la commande et d'en contrôler la conformité par rapport à la commande ;
- Faire part à réception de toute anomalie concernant ces Produits, notamment par l'indication des réserves nécessaires écrites et précises sur le document du transporteur que celui-ci ait été affrété par le Vendeur ou par l'Acheteur et de confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trois (3) jours, non compris les jours fériés, conformément à l'article L.133-3 du Code de Commerce, en produisant tout justificatif nécessaire à la démonstration de ces anomalies, manquants, défauts apparents ;
- Confirmer au Vendeur les anomalies, manquants, défauts apparents constatés, et ce par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de huit (8) jours, non compris les jours fériés, suivant la réception des Produits du Vendeur, accompagnée des justificatifs nécessaires à la démonstration de ces anomalies, manquants, défauts apparents.
- Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves au transporteur et au Vendeur dans les délais et selon les modalités et conditions ci-dessus, sera réputé conforme et accepté par l'Acheteur.

6.3. En dehors des problèmes de détérioration liés au transport, de manquants, de défauts apparents ou de non-conformité de la commande visés au paragraphe 6.2 ci-dessus, toutes les autres réclamations de l'Acheteur concernant la qualité des Produits, défauts non apparents, ou vices cachés pour être prises en compte par le Vendeur, devront lui être adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, spécifiant expressément le produit concerné avec mention le cas échéant de son numéro de série, et être accompagnée de la facture d'achat et plus généralement toutes informations et toutes justifications quant à la réalité des vices constatés.

6.4. Dans les cas prévus aux paragraphes 6.2 et 6.3 ci-dessus, l'Acheteur devra laisser le Vendeur procéder à la constatation des défauts apparents ou des vices cachés et le cas échéant y apporter une solution. L'Acheteur s'abstiendra donc d'intervenir lui-même ou de recourir à un tiers à cette fin.

L'Acheteur devra par ailleurs prendre toutes dispositions pour ne pas aggraver les défauts apparents ou vices cachés constatés, le non-respect de cette condition excluant toute action en responsabilité le cas échéant engagée à l'encontre du Vendeur.

Tout retour de Produits ne peut être effectué sans le consentement préalable et écrit du Vendeur (matérialisé par une fiche de reprise remplie par le Vendeur et expédiée à l'Acheteur). Les frais et risques liés au transport retour des Produits restent, sauf accord écrit du Vendeur, à la charge de l'Acheteur.

Toute reprise refusée par le Vendeur ou tout Produit retourné sans l'accord préalable du Vendeur ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir, ni à remplacement.

En outre, dans ces cas, le Service après-vente du Vendeur communiquera à l'Acheteur un devis de réparation comportant le coût d'intervention ainsi que les frais de déplacements, le cas échéant.

A défaut d'acceptation par l'Acheteur des conditions du devis de réparation dans un délai de 30 jours maximum, le Vendeur retournera le Produit à l'Acheteur qui en supportera les frais et risques liés au transport retour.

Toute reprise acceptée par le Vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'Acheteur ou le remplacement des Produits au choix du Vendeur, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou autre indemnité.

6.5. Les dispositions spécifiques relatives aux modalités d'application de la garantie contractuelle des Produits sont définies au paragraphe 8.1 ci-dessous.

7. UTILISATION DES PRODUITS - ÉVOLUTION DES PRODUITS

Eu égard à sa qualité de professionnel, l'Acheteur sera seul responsable du choix, du stockage et de l'utilisation des Produits acquis par lui auprès du Vendeur. A ce titre, il déclare être parfaitement informé des caractéristiques et évolutions des Produits acquis auprès du Vendeur. Les Produits sont livrés accompagnés des documentations techniques conformes aux exigences légales.

L'Acheteur s'engage à prendre connaissance de ces documentations et de les transmettre aux sous-acquéreurs.

L'Acheteur reconnaît avoir pu obtenir toutes précisions nécessaires concernant leurs conditionnements, conditions de stockage, emploi et utilisation, et en conséquence avoir procédé à leur acquisition et utilisation en toute connaissance de cause.

L'Acheteur sera seul chargé de déterminer et de s'assurer du caractère approprié et de l'adéquation des Produits du Vendeur à leur destination et des circonstances dans lesquels ceux-ci seront utilisés. Tous conseils ou informations donnés par le Vendeur concernant le caractère approprié et les applications des Produits ne déchargeront pas l'Acheteur d'effectuer ses propres tests et contrôles.

Le Vendeur se réserve le droit de faire évoluer ses Produits à tout moment et sans préavis. En conséquence il ne pourra être demandé de frais pour la dépose de composants anciens ni pour la mise en place des évolutions.

8. GARANTIES - RESPONSABILITÉS

8.1. A moins d'une spécification particulière, les Produits vendus sont garantis contractuellement par le Vendeur à l'Acheteur ou au sous-acquéreur contre tout défaut de matière, de fabrication ou de fonctionnement, se révélant pendant une durée de douze (12) mois ou 1.000 heures, à compter de la date de livraison ou de prise de possession.

8.2. La garantie n'est applicable que si l'Acheteur a satisfait aux obligations générales du présent contrat et en particulier aux conditions de paiement et de garanties.

Cette garantie est strictement limitée aux Produits fournis par le Vendeur et ne s'applique pas pour les défauts apparents et/ou manquants visés au paragraphe 6.2 ci-dessus.

Lorsque les Produits sont incorporés par l'Acheteur ou un sous-acquéreur, à un quelconque matériel, ces derniers sont seuls responsables de l'adaptation, du choix et de l'adéquation des Produits du Vendeur. La garantie n'est pas accordée, en particulier en cas de défaut de montage, d'adaptation, de conception, de relation et de fonctionnement de l'ensemble ou des parties de l'ensemble ainsi créés.

Toute garantie est exclue en cas d'observation des recommandations du Vendeur, de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, ou de tout autre sous-

acquérir.

Les défauts ou détériorations des Produits consécutifs à un accident extérieur, à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez l'Acheteur ou sous-acquéreur, ne pourront ouvrir droit à la garantie du Vendeur.

La garantie ne s'applique pas lorsque le remplacement ou la réparation résulte de l'usure normale, de l'abrasion et de la corrosion du Produit ou de la force majeure.

La présente garantie est également exclue en cas de vice résultant de la réparation ou de l'intervention d'un tiers sur les Produits, en cas de mauvaise appréciation par l'Acheteur de ses besoins, et en cas de modifications apportées aux Produits.

Lorsque l'Acheteur procède au montage et à l'installation des Produits vendus, toute garantie est exclue en cas de vice résultant du montage et/ou de l'installation du produit par l'Acheteur, comme en cas de non-respect de la notice de montage et d'utilisation, fournie le cas échéant par le Vendeur.

Enfin, aux termes de la présente garantie contractuelle qui se limite, au choix du Vendeur, au remplacement ou à la réparation des Produits sous garantie, jugés défectueux, le Vendeur ne pourra être tenu responsable des autres dommages matériels directs causés à l'Acheteur, ainsi qu'à ses clients/sous-acquéreurs, ainsi que des conséquences, de quelque nature qu'ils soient, que les vices auront pu entraîner.

Ainsi, en aucune circonstance, le Vendeur ne sera tenu d'indemniser les dommages immatériels ou indirects tels que : pertes d'exploitation, de profit, d'une chance, préjudice commercial, préjudice d'image, manque à gagner.

8.3. Afin de faire valoir ses droits au titre de la garantie contractuelle ci-dessus énoncée, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Vendeur, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'existence des vices dans un délai maximum de 72 heures à compter de leur découverte, intervenant pendant le délai de garantie contractuelle.

L'Acheteur devra fournir la facture d'achat ou le certificat de garantie ainsi que toute justification quant à la réalité des vices constatés.

Une fois cette information notifiée au Vendeur dans ledit délai de 72 heures, l'Acheteur devra retourner à ses frais au Vendeur le Produit qu'il estime atteint d'un vice, dans un délai de quinze jours de sa découverte.

Le Vendeur est seul habilité à procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification dans ses ateliers.

Sa garantie se limite, au choix du Vendeur, au remplacement ou à la réparation des Produits sous garantie jugés défectueux.

Dans le cas d'un remplacement, le nouveau Produit fera l'objet d'une facture qui sera annulée par un avoir une fois le Produit défectueux reçu et analysé comme tel par le Vendeur.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

8.4. En tout état de cause, la responsabilité civile du Vendeur, toutes causes confondues à l'exception des dommages corporels et de la faute lourde, est limitée à une somme plafonnée au montant des sommes encaissées au titre de la vente objet du litige.

9. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU VENDEUR

En tant que de besoin il est ici rappelé que le Vendeur dispose des droits exclusifs sur les marques et signes distinctifs ainsi que les autres Droits de propriété intellectuelle qui concernent ses Produits (notamment, fiches techniques et commerciales, plans, photographies, etc.), sans que cette liste soit exhaustive pour en être propriétaire.

L'Acheteur ne saurait en conséquence acquérir, modifier, exploiter ou déposer un quelconque droit de propriété industrielle ou intellectuelle, tel que brevets, dessins, modèles, marques, noms commerciaux, références et autres signes distinctifs des Produits, concédés ou appartenant au Vendeur, et notamment sur les Produits, la documentation technique ou commerciale, les dénominations, marques, etc...

Toute exploitation, production, modification et plus généralement toute utilisation contraire aux droits du Vendeur, donnera lieu de la part du Vendeur à toute action de son choix, tant civile que pénale, afin de faire cesser ces comportements et réparer le préjudice subi.

L'Acheteur s'engage à ne pas déposer, directement ou indirectement, dans le territoire ou en dehors de celui-ci, l'un quelconque des brevets, dessins, modèles, marques, noms commerciaux, références et autres signes distinctifs, concédés ou appartenant au Vendeur ou qui y ressembleraient, ni les incorporer, même partiellement, à son nom ou à l'un de ses signes distinctifs ou nom de domaine.

L'Acheteur s'engage à informer sans délai le Vendeur de toute atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de celui-ci, dans le territoire, portée à sa connaissance. L'Acheteur s'engage à faire de son mieux pour assister et aider le Vendeur à se protéger contre de telles atteintes.

10. FORCE MAJEURE

Le Vendeur se réserve la faculté de suspendre ou de résilier tout ou partie de la vente, de plein droit, en cas d'événements de force majeure ou de cas fortuits tels que, notamment, les grèves, Lock-out, les intempéries, les quantités insuffisantes de Produits sur le marché, susceptibles d'arrêter ou de réduire la vente de ses Produits ou toutes causes non directement et exclusivement imputables au Vendeur.

Celui-ci informera l'Acheteur à ce titre dans de brefs délais. Les commandes en cours sont donc reportées à la date de l'événement de force majeure.

11. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

LES PRODUITS SONT VENDUS SOUS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EST SUBORDONNÉ AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR L'ACHETEUR, A L'ÉCHÉANCE CONVENUE.

Le Vendeur se réserve la propriété des Produits vendus à l'Acheteur, jusqu'au complet et effectif paiement entre ses mains de l'intégralité du prix. Les Produits sont considérés comme effectivement payés lorsque le prix total, taxes incluses, est définitivement crédité sur le compte bancaire du Vendeur. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra donc entraîner la revendication de ces Produits. Néanmoins, à compter de la livraison, l'Acheteur assume la responsabilité des dommages que ces Produits pourraient subir ou occasionner.

12. CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangée dans le cadre de la préparation et de l'exécution du contrat sauf les informations qui sont généralement connues du public ou celles qui le deviendront autrement que par la faute ou du fait de l'Acheteur. L'Acheteur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le respect de cette obligation de confidentialité, pendant toute la durée du contrat et même après son échéance, et se porte fort du respect de cette obligation par l'ensemble de ses salariés. Cette obligation est une obligation de résultat.

13 - DONNÉES PERSONNELLES - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les Parties s'autorisent mutuellement à collecter, traiter, transférer les données personnelles les concernant ou concernant leurs Clients, notamment pour les besoins de l'exécution du présent Contrat.

Ces données sont susceptibles d'être transmises à tous contractants ou entités de leur groupe, pour les besoins de l'exécution de leurs activités respectives.

Les Parties disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Comment passer votre commande ?

› PAR TÉLÉPHONE :

SOERMA.TP : Contactez-nous au **+33 (0)2 51 31 67 67**
A.S.E. : Contactez-nous au **+33 (0)5 53 87 64 81**

› PAR FAX :

SOERMA.TP : Faxez directement votre commande au **+33 (0)2 51 31 62 26**
A.S.E. : Faxez directement votre commande au **+33 (0)5 53 87 64 82**

› PAR MAIL :

SOERMA.TP : Envoyez votre commande à **info@soermatp.com**
A.S.E. : Envoyez votre commande à **info@ase-equipments.com**

› PAR COURRIER :

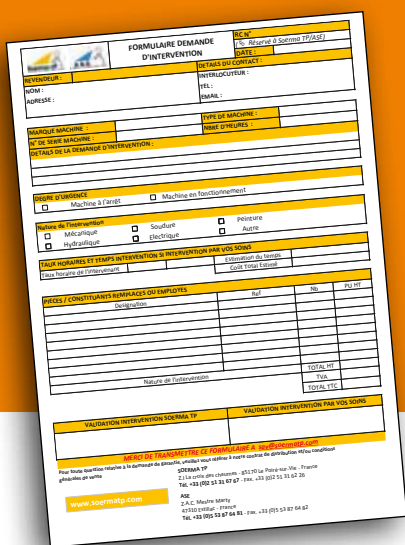
SOERMA.TP Z.I. La Croix des Chaumes 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE France	A.S.E. Z.A.C. Mestre-Marty 47310 ESTILLAC France
---	--

SERVICE APRÈS-VENTE

› GARANTIE

Pour toute demande de **GARANTIE**, veuillez demander et compléter le formulaire de réclamation client ci-contre.

Vous le transmettez par mail à **sav@soermatp.com** en joignant toutes photos ou plans utiles au traitement de votre demande



› DEMANDE D'INTERVENTION

Pour toute **DEMANDE D'INTERVENTION**, veuillez demander et compléter le formulaire Demande d'intervention ci-contre.

Vous le transmettez par mail à **sav@soermatp.com**

PIÈCE DÉTACHÉE

Pour toute demande de **PIÈCE DÉTACHÉE**, veuillez formuler votre demande sur notre site internet

www.soermatp.com en complétant le formulaire approprié.

Une offre de prix vous sera soumise sous 24 heures.



RC N°

(☞ Réservé à Soerma TP/ASE)

DATE :

FORMULAIRE DE RECLAMATION CLIENT

REVENDEUR :

NOM :

ADRESSE :

DETAILS DU CONTACT :

INTERLOCUTEUR :

TEL :

EMAIL :

MARQUE DE MACHINE :

TYPE DE MACHINE :

N° DE SERIE MACHINE :

DATE DE MISE EN ROUTE DE LA MACHINE :

NBRE D'HEURES DE TRAVAIL DE LA MACHINE :

DETAILS DE LA RECLAMATION :

MERCI DE JOINDRE TOUTES PHOTOS, PLANS... POUR COMPLETER VOTRE RECLAMATION

MERCI DE TRANSMETTRE CE FORMULAIRE A sav@soermatp.com

Pour toute question relative à la demande de garantie, veuillez vous référer à notre contrat de distribution et/ou conditions générales de vente

www.soermatp.com

SOERMA TP

Z.I La croix des chaumes - 85170 Le Poiré-sur-Vie - France

Tél. +33 (0)2 51 31 67 67 - Fax. +33 (0)2 51 31 62 26

ASE

Z.A.C. Mestre Marty

47310 Estillac - France

Tél. +33 (0)5 53 87 64 81 - Fax. +33 (0)5 53 87 64 82



**FORMULAIRE DEMANDE
D'INTERVENTION**

RC N°
(☞ Réservé à Soerma TP/ASE)
DATE :

REVENDEUR :	DETAILS DU CONTACT :
NOM :	INTERLOCUTEUR :
ADRESSE :	TEL :
	EMAIL :

MARQUE MACHINE :	TYPE DE MACHINE :
N° DE SERIE MACHINE :	NBRE D'HEURES :

DETAILS DE LA DEMANDE D'INTERVENTION :

DEGRE D'URGENCE

Machine à l'arrêt Machine en fonctionnement

Nature de l'intervention

Mécanique Soudure Peinture
 Hydraulique Electrique Autre

TAUX HORAIRES ET TEMPS INTERVENTION SI INTERVENTION PAR VOS SOINS

Taux horaire de l'intervenant		Estimation du temps	
		Coût Total Estimé	

PIECES / CONSTITUANTS REMPLACES OU EMPLOYES

Designation	Ref	Nb	PU HT
Nature de l'intervention			TOTAL HT
			TVA
			TOTAL TTC

VALIDATION INTERVENTION SOERMA TP	VALIDATION INTERVENTION PAR VOS SOINS

MERCI DE TRANSMETTRE CE FORMULAIRE A sav@soermatp.com

Pour toute question relative à la demande de garantie, veuillez vous référer à notre contrat de distribution et/ou conditions générales de vente

www.soermatp.com

SOERMA TP
Z.I La croix des chaumes - 85170 Le Poiré-sur-Vie - France
Tél. +33 (0)2 51 31 67 67 - Fax. +33 (0)2 51 31 62 26

ASE
Z.A.C. Mestre Marty
47310 Estillac - France
Tél. +33 (0)5 53 87 64 81 - Fax. +33 (0)5 53 87 64 82



NOS GUIDES TECHNIQUES



Guide **TERRASSEMENT**



Guide **DÉMOLITION**



Guide **MANUTENTION**



Guide **ÉQUIPEMENTS LONGS**



Guide **FORESTIER**



Z.I. La Croix de Chaumes
85170 Le Poiré-sur-Vie - France
Tél. : +33 (0)2 51 31 67 67
Fax : +33 (0)2 51 31 62 26
E-mail : info@soermatp.com
www.soermatp.com

Z.A.C. Mestre Marty
47310 ESTILLAC - France
Tél. : +33 (0)5 53 87 64 81
Fax : +33 (0)5 53 87 64 82
E-mail : info@ase-equipments.com
www.ase-equipments.com

Tous nos produits sur le site internet

www.soermatp.com